

Compte rendu de l'audience accordée par le Recteur de l'Académie de Clermont-Ferrand à la Régionale Auvergne de l'APPEP, tenue le 18 octobre 2018 à 16h30.

Présents : Monsieur le Recteur ; M. Henri Duran, doyen de l'inspection régionale ; Laura Berchielli représentant le département de philosophie de l'Université Clermont Auvergne ; Bertrand Nouailles, Audrey Pomarès, Jean Szymanski représentant la Régionale de l'APPEP

Après nous avoir salués, Monsieur le Recteur nous invite à lui faire part de nos demandes.

Nous soulignons d'abord les très vives inquiétudes des professeurs de philosophie quant à cette réforme du lycée. Malgré les apparences, la philosophie est loin d'être une matière privilégiée, comme le laissent entendre les discours ministériels. En effet, les conditions de travail et d'enseignement seront alourdies, l'épreuve finale est repoussée au mois de juin et jouit d'un coefficient dérisoire, enfin des inquiétudes pèsent très fortement sur le programme de tronc commun et celui de la spécialité « Humanités, Littérature et Philosophie » qui est très loin d'équivaloir l'actuelle terminale littéraire.

Nous demandons des éclaircissements sur les points suivants :

- Nous souhaitons que la spécialité « HLP » soit ouverte dans un maximum de lycées et pas seulement dans les établissements ayant actuellement une terminale littéraire.
- Nous faisons part de notre inquiétude quant au financement prévu pour les spécialités : à hauteur de 35 élèves. Que se passe-t-il lorsque la HLP n'atteint pas 35 élèves, comme cela sera très probable dans de nombreux lycées, et surtout dans les lycées de campagne ?
- Comment le rectorat envisage-t-il l'articulation des lycées publics et privés dans un « bassin d'enseignement » ? Comment les spécialités sont-elles financées dans les lycées privés sous contrat ?
- Nous attirons enfin l'attention sur l'absolue nécessité d'un partage égale des heures d'HLP entre les professeurs de lettres et de philosophie si l'examen, qui est encore national, doit avoir encore un sens. Un cadrage national sera-t-il prévu ? Cela-t-il prévu un cadrage national ? Le rectorat encouragera-t-il cette répartition égale des heures ?

Monsieur le recteur prend la parole en commençant par rappeler que la philosophie est dans le tronc commun à hauteur de 4h par semaine, et assure que le ministre prête la plus grande attention à cette matière qu'il juge capitale aujourd'hui. Il n'y a donc aucune volonté d'affaiblir son enseignement, bien au contraire. Elle est même plutôt mise à l'honneur et a une situation dans l'enseignement secondaire en France sans comparaison aucune avec les autres pays européens.

Quant à la répartition de la spécialité HLP dans les établissements, le recteur attend que les lycées lui fassent remonter leur proposition de spécialités. Le rectorat n'ayant aucun intérêt à ce qu'il y ait une perte massive de postes, le premier principe qui commandera la répartition géographique des spécialités sera de ne pas déséquilibrer l'existant en mettant en difficulté des lycées. Le recteur affirme même (semble-t-il contre l'évidence, fera remarquer Jean Szymanski après la réunion) que l'un des buts de la réforme est bien de maintenir les postes. À côté de ce premier principe, le recteur nous apprend qu'il doit aussi tenir compte de la position géographique des lycées, des ressources humaines existantes, des contextes dans lesquels sont les établissements. Aussi, si la réforme laisse en effet la possibilité d'ouvrir la

HLP dans des établissements qui n'ont pas actuellement de section littéraire, le recteur regardera au cas par cas.

Jean Szymanski surenchérit sur l'enjeu des postes et s'interroge alors sur le financement prévu par le ministère de 35 élèves pour les spécialités. Audrey Pomarès fait elle aussi part de ses plus vives inquiétudes, notamment concernant les lycées de campagne.

Monsieur le recteur sur ce point précis reste plutôt vague, affirmant cependant qu'il ne sera pas question d'une application aveugle de cette règle et que les choses seront une nouvelle fois regardées au cas par cas.

Laura Berchielli attire l'attention sur un risque probable d'une perte du nombre d'élèves choisissant HLP par rapport au nombre actuel de bacheliers littéraires. Elle nous apprend que 50 à 60 % des effectifs de Licence de philosophie viennent d'un baccalauréat littéraire.

M. le recteur estime que le plus important dans cette réforme, à laquelle Henri Duran et lui-même veulent croire, c'est de ne pas reconduire les filières actuelles. M. le recteur prend alors l'exemple (nous croyons alors rêver !) d'un couplage HLP/mathématiques. La réforme a pour but de « décloisonner » et de sortir des schémas mentaux des filières auxquels nous sommes habitués. Il a alors bien conscience que cela ne se fera pas du jour au lendemain et demandera plusieurs années. Nous faisons alors remarquer que les attendus de Parcoursup risquent de limiter cette belle liberté retrouvée. M. le recteur répond que les attendus sont souvent assez larges – il prend l'exemple du droit – pour que les départements universitaires acceptent des étudiants ayant choisi différents couplages. M. Henri Duran abonde dans le sens du recteur en faisant part que, dans le monde du travail et de l'entreprise, ce qui était d'abord recherché n'était pas des connaissances techniques, mais des capacités de synthèse, de raisonnement et de rédaction.

Bertrand Nouailles fait alors remarquer que ce discours ne semble absolument pas se vérifier sur le terrain, où les propositions des proviseurs et surtout leur projection paraissent reconduire les filières pour conserver les postes et donc les professeurs au sein des établissements. M. le recteur en convient, mais indique que les proviseurs, ayant « les cordons de la bourse », restent pour cette raison prudents dans leur proposition et, ainsi, proches de l'existant. Il fait le pari que petit à petit les choses évolueront et que d'autres couplages seront proposés. D'autant plus, nous apprend-il, qu'il y aura peut-être des moyens débloqués pour des projets innovants.

Face à l'optimisme affiché par M. le recteur et Henri Duran, nous restons sceptiques et soulignons qu'il paraît contradictoire d'un côté de décloisonner les filières (et notamment, nous dit Henri Duran, pour que le privilège accordé par les parents à l'actuelle filière S cesse), d'accorder aux élèves une plus grande liberté de choix, et d'un autre côté de les forcer déjà à se projeter dans les études supérieures dès la Seconde. Cela entraînerait finalement une spécialisation accrue. M. le recteur reste persuadé du bien fondé et des vertus de cette réforme à v

Nous rappelons alors l'une de nos questions : la répartition égale des heures en HLP entre Lettres et Philosophie. M. le recteur reste d'abord assez vague ; confirme en fait qu'il n'y aura pas de cadrage national. Surtout il rappelle que la philosophie est vraiment une discipline qui a été « sanctuarisée », qu'il faut avoir conscience que cela n'est pas allé sans incompréhension et récrimination de la part d'autres disciplines. S'il n'a pas tiré la conclusion de son raisonnement, il est aisé de le faire pour lui : nous n'avons pas à nous plaindre du traitement de la philosophie dans la réforme du lycée, et la répartition des heures sera laissée à l'autonomie des établissements, comme variable d'ajustement dans les services.

L'entretien a duré 50 minutes ; le ton a été cordial, le recteur plutôt à l'écoute. Mais nous avons eu l'impression qu'il dévidait un discours parfaitement rodé à la défense de cette réforme en affichant un réel optimisme.

Quant à nous, nous sommes sortis de l'entretien en n'étant nullement rassurés, puisque M. le recteur n'a apporté finalement que peu de réponses, et lorsque c'était le cas, elles n'allaient pas dans le bon sens. Surtout nous nous demandons si les proviseurs qui mettent en place la réforme ont eu droit au même discours concernant la nécessité de supprimer les filières, tant sur le terrain nous avons du mal à reconnaître l'esprit de la réforme.

Compte rendu : Bertrand Nouailles, Audrey Pomarès, Jean Szymanski